

**SYNDICAT NATIONAL DES TECHNICIENS ET REALISATEURS**  
**SYNDICAT GENERAL DES TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE DU FILM**  
**de la production cinématographique et de télévision**  
*film et vidéo*

**S.N.T.R.**  
**CGT**

**Les drôles de fréquentations du Président du CNC**

**S.G.T.I.F.**  
**CGT**

Nos organisations syndicales s'associent pleinement à l'appel à manifester de nos camarades du Syndicat National des Techniciens et Travailleurs de la Production Cinématographique et de Télévision objet d'une plainte en diffamation de Quinta Communications alors même que dans le cadre de son libre exercice syndical, cette organisation participait à l'action de défense des intérêts sociaux de ses membres en dénonçant les pratiques socialement contestables et que nous contestons dans l'emploi des salarié(e)s du film « l'Or Noir ».

14/16, rue des Lilas  
75019 PARIS

Tél . 01.42.00.48.49  
Fax. 01.42.40.06.62

Nous pourrions tout aussi bien être conduits devant la justice quand nous dénonçons à la fois les pratiques de Quinta Communications dans la production de ce film de long métrage, mais aussi quand nous contestons la manière dont le même groupe liquide le Laboratoire LTC en cherchant à s'émanciper de ses obligations sociales envers les salariés.

www.sntr-cgt.org  
sntr-cgt@wanadoo.fr

**SFR**  
**CGT**

Au-delà, notre inquiétude est encore plus grande de voir qu'en dépit de décisions multiples de la Commission d'Agrément du film de ne pas agréer, le CNC, par la voix de son Président n'a pas jugé bon de justifier, sur un strict plan juridique, l'agrément et donc le soutien accordé à ce film.

**SFA** SYNDICAT  
FRANÇAIS  
DES ARTISTES  
INTERPRÈTES

Aussi, nous appelons les Ouvriers, Techniciens, Réalisateur et Artistes, à nous rejoindre pour une manifestation en nombre le :

**Mercredi 30 novembre 2011 à partir de 9h30**  
**devant le Centre National de la Cinématographie**  
**12, rue de Lubeck 75016 PARIS, Métro Iéna**

**Pour exiger :**

- **Que les conditions des emplois des Ouvriers et Techniciens du film l'Or Noir ne constituent pas un précédent,**
- **le gel des aides accordées à ce film et la mise en œuvre d'une expertise juridique,**
- **une intervention du Président du CNC, auprès du groupe Quinta dans le traitement social de la mise en liquidation judiciaire du laboratoire LTC,**
- **le retrait de la plainte déposée à l'encontre du SNTPCT.**

**Paris, le 25 novembre 2011, le Conseil syndical**

Affilié à la Fédération Nationale du Spectacle et de l'Action Culturelle C.G.T.  
Membre d'Euro-MEI BRUXELLES